N’est plus orphelin celui qui est pubère et il n’est pas permis de garder le silence toute une journée jusqu’au soir.

‘Alî ibn abî Ṭâlib (qu’Allah l’agrée) relate : « N’est plus orphelin celui qui est pubère et il n’est pas permis de garder le silence toute une journée jusqu’au soir. »
[Authentique] [Rapporté par Abû Dâwud]

Premièrement : N'est plus considéré orphelin celui qui atteint la puberté. Deuxièmement : Durant l’époque préislamique, les gens adoraient Allah, à Lui la Puissance et la Grandeur, par le silence. Ainsi, l'individu passait sa journée en restant silencieux et ne parlait plus jusqu’au coucher du soleil. Cette pratique a été interdite aux musulmans pour ce qu'elle entraînait le délaissement de la glorification d’Allah, de la proclamation de Son unicité, de Sa louange, de l’ordonnance du convenable et de l’interdiction du blâmable ainsi que de la lecture du Coran et d’autres choses. En outre, c'était une pratique préislamique, et c'est pour cela qu'elle a été interdite.

https://sunnah.global/hadeeth/fr/show/6374

النجاة الخيرية
ALNAJAT CHARITY
لجنة الدعوة الإلكترونية
EDC E-Da'wah Committee